

«Pour L'Isle, soyons justes et forts» liste de M.Montagard

Records de chaleur

Face au réchauffement climatique, la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue doit agir de manière responsable, pragmatique afin de protéger les habitants, préserver son cadre de vie et préparer l'avenir.

Protéger les populations face aux fortes chaleurs est une priorité. Cela passe par le renforcement du plan communal canicule, l'identification et l'accompagnement des personnes vulnérables, l'ouverture de lieux municipaux rafraîchis, le déploiement de points d'eau et la valorisation de la Sorgue et de ses berges comme espaces de fraîcheur accessibles à tous.

Assurer la continuité de l'enseignement et de l'accueil des jeunes enfants implique de rénover en priorité les écoles et crèches, de végétaliser les cours, d'améliorer le confort thermique des bâtiments et de former les personnels à la gestion des épisodes de fortes chaleurs, en lien avec l'Éducation nationale.

Adapter les logements au climat méditerranéen est essentiel, notamment dans le centre ancien. La commune accompagnera les habitants dans la rénovation thermique des logements, en facilitant l'accès aux aides existantes et en intégrant des règles bioclimatiques compatibles avec la protection du patrimoine dans les documents d'urbanisme.

Végétaliser et rafraîchir la ville permettra d'améliorer la résilience climatique. Un plan de plantation d'arbres, la désimperméabilisations de certains espaces, la protection du patrimoine arboré et le développement d'îlots de fraîcheur seront engagés avec des essences adaptées au climat local.

Développer les transports en commun et les mobilités douces contribuera à réduire la pollution, la chaleur urbaine et la dépendance à la voiture. Cela passera par un réseau cyclable sécurisé, des cheminements piétons ombragés et une meilleure desserte des quartiers et de la gare (mise en place de navettes électriques pour relier les quartiers entre eux mais aussi avec le centre-ville, la gare, et les parkings éloignés)

Former les agents municipaux aux enjeux climatiques garantira que l'adaptation soit intégrée dans l'ensemble des politiques communales, de l'urbanisme à la gestion des espaces verts.

Enfin, **mobiliser les habitants** est indispensable. La commune s'appuiera sur une communication claire et pédagogique, en lien avec les écoles, les associations et les comités de quartier, afin de valoriser les bénéfices concrets du développement durable à court et moyen terme.

L'adaptation au changement climatique est une opportunité pour L'Isle-sur-la-Sorgue : améliorer la santé, la qualité de vie, et l'attractivité de notre commune, tout en préservant son identité et son patrimoine.

Sécheresses dévastatrices

Le changement climatique accroît l'intensité et la fréquence des sécheresses sur notre territoire. À L'Isle-sur-la-Sorgue, commune fortement liée à l'eau, cette situation exige une action responsable, anticipée et coordonnée.

La commune renforcera la **prévention des incendies de forêts et de végétation**, en lien avec les services compétents, par l'entretien des espaces naturels, le débroussaillage, l'information du public et l'intégration du risque incendie dans les projets d'aménagement.

La **préservation de la ressource en eau** constituera une priorité municipale. Elle passera par la protection des milieux aquatiques et des zones humides, la réduction des consommations d'eau dans les équipements publics, la lutte contre les pertes sur les réseaux et la sensibilisation des habitants et des acteurs économiques aux usages responsables.

La commune contribuera au **Plan Eau** en favorisant l'infiltration de l'eau dans les sols, la désimperméabilisations des espaces urbains et une gestion plus durable des eaux pluviales, en coopération avec l'intercommunalité et les acteurs du bassin versant.

Enfin, la **préservation de l'agriculture locale** sera soutenue par la protection des terres agricoles, l'accompagnement des exploitations face aux effets de la sécheresse et le développement des circuits courts, notamment pour l'approvisionnement de la restauration collective.

Agir pour l'eau et l'agriculture, c'est renforcer la résilience de L'Isle-sur-la-Sorgue, préserver son identité et garantir un cadre de vie durable pour ses habitants.

Précipitations torrentielles

Le changement climatique accentue la fréquence et l'intensité des **précipitations torrentielles**, augmentant les risques d'inondations et de dommages aux bâtiments. À L'Isle-sur-la-Sorgue, territoire traversé par la Sorgue et ses canaux, la protection des personnes et des biens est une priorité.

La commune adaptera sa **politique de prévention des risques d'inondation** en renforçant l'information de la population, l'actualisation des dispositifs de prévention, la prise en compte stricte des zones à risque dans l'urbanisme et la coordination avec les acteurs du bassin versant et les services de secours. La gestion des eaux pluviales sera intégrée à tous les projets d'aménagement afin de limiter le ruissellement et de favoriser l'infiltration des eaux.

La protection contre les **désordres affectant les bâtiments**, notamment liés au phénomène de retrait-gonflement des argiles, fera l'objet d'une attention particulière.

Veiller à une meilleure information des habitants, à l'intégration de ces risques dans les documents d'urbanisme et à l'accompagnement des propriétaires dans la prévention et l'adaptation du bâti, en lien avec les dispositifs existants.

Anticiper les risques liés aux pluies intenses, c'est protéger durablement les habitants, préserver le patrimoine bâti et renforcer la résilience de L'Isle-sur-la-Sorgue face au changement climatique.